

**Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de**  
**Tennis de Table – Province de Namur**  
**A.P. des clubs du 22 mai 2026 à Rouillon.**

**P.V. n°AP2 SAISON 2025/2026**

**Séance ouverte à 19h45.**

**Membres présents :**

Mme C. FOLIE, I. PIETQUIN;  
MM. C. CORYN, P. NOEL, J.-C. OGER, B. VAN KERM, P. WINAND.

**Membres excusés :**

Mme S. VANCRUTSEN ;  
M D. HARMAND.

**1. Vérification des pouvoirs :**

61 clubs présents ou représentés dont deux procurations, sur 78 clubs.  
Nombre de voix administratives représentées 155

**2. Approbation du P.V. de l'A.P. du 29 août 2025**

Le PV est approuvé à l'unanimité des clubs présents.

**3. Allocution de M. Pascal NOEL, président du C.P. :**

- Au nom du comité provincial, le Président souhaite la bienvenue à cette assemblée provinciale et remercie le club de Rouillon de nous accueillir.
- Une minute de silence est observée en mémoire des affiliés disparus.
- Le CP a décidé de se limiter à 9 postes et une restructuration de l'AFTT implique que la province ne comptera plus que 6 poste au lieu de 8 à l'assemblée générale.  
De ce fait, un vote valable pour le CP aura maximum 9 voix présentes sur chaque bulletin et 6 maximum pour l'AFTT.
- Sandra Vancrutsen a décidé de ne plus se représenter à cette élection. Nous la remercions pour le travail accompli lors de ses deux mandats.
- Nous avons reçu 3 candidatures. Guy BRADFER, Etienne GUYOT et Marie-Laure NAMUR pour le CP et Guy BRADFER.

**4. Rapport de M. Philippe WINAND, secrétaire provincial :**

- Nous terminons la saison avec 3627 affiliés, ce qui est stable par rapport à la saison passée. La répartition par catégorie d'âge est d'un quart de jeunes jusqu'à U19, un petit quart de seniors et le reste, soit plus de la moitié de vétérans.
- Les cotisations seront indexées de 2.4% ; celle pour un joueur complet sera d'un peu plus de 59 € et la moitié pour un joueur mi-saison ainsi que pour les non joueurs.
- Les licences récréatives restent à 10 €.
- Comme à chaque fois pendant l'intersaison, les clubs sont invités à vérifier les compositions de leur comité dans l'espace personnel et rappeler à leurs joueurs d'en faire de même pour les données modifiées telles que adresses mail , domicile, téléphone. Au sujet de la composition des comités, il ne faut pas hésiter d'y indiquer les autres responsables que l'interclubs car cela nous permet de leur envoyer des informations ciblées telles que les vétérans.
- Pour rappel les fonctions de président, secrétaire et trésorier ne peuvent être cumulées et les membres du comité doivent tous être affiliés, même comme non joueur mais pas de licence récréative.
- Les clubs souhaitant organiser l'assemblée de début de saison du 4 septembre peuvent me le faire savoir dès maintenant.

## **5. Rapport du trésorier**

- Pour cette saison, la trésorerie clôturera dans le vert mais il faut attendre les dernières factures et la vérification des comptes prévue fin juin pour donner le résultat exact ; le détail de celui-ci sera transmis avant l'AG de début de saison 2026-2027 afin que vous l'examiniez et posiez les questions souhaitées avant cette assemblée.
- Comme annoncé, une somme de 5 524,89 € venant des bénéfices réalisés les saisons précédentes a été budgétisée et 5 532,60 € ont été distribués aux clubs ;
- 42 clubs ont ainsi été récompensés et pour 5 clubs la facture annuelle au CPN est négative. L'argent leur sera versé fin du mois. Cette opération sera renouvelée pour 2026-2027 et la somme exacte qui sera distribuée sera communiquée à l'AG de début de saison.
- Parmi les documents reçus figure la facture du CPN pour 2025-2026; il vous est demandé de bien vouloir la régler pour le 31 mai 2026 au plus tard.

## **6. Rapport de la Commission technique des jeunes (M Pascal NOEL) :**

### **a) Cellule technique :**

- Les jeunes ont participé à plusieurs internationaux de jeunes : Charleville-Mézières, IJN, Grand-Est et prochainement à Hasselt.
- La Commission présente un bilan sportif réduit mais de qualité. Beaucoup de jeunes de clubs namurois ont participé aux championnats de Belgique qu'ils soient issus ou non des entraînements provinciaux.

- Le groupe d'entraîneurs a été élargi suite au départ de Jean-Luc BURTON. 4 entraîneurs ont rejoint l'équipe dont deux anciens jeunes formés par la province. Ils sont maintenant 8 à se partager les entraînements provinciaux.
- Les IJN 2025 ont été un bon cru même si au début beaucoup de questions se sont posées par rapport aux inscriptions qui sont arrivées tardivement.

**b) Cellule internationaux des jeunes (Mme Isabelle PIETQUIN) :**

- Les Internationaux des jeunes de Namur auront lieu les 31 octobre et 1er novembre 2026. Cette année, ils se dérouleront durant la sixième semaine du championnat, en effet des rencontres sont prévues le 31 octobre. Toutes les provinces ont toutefois accepté que les matchs soient reportés si l'un des joueurs prend part à la compétition, que ce soit comme joueur, arbitre ou coach.

**7. Commission d'arbitrage (Mme Claire Folie)**

- Cette saison a vu la réussite de 8 arbitres provinciaux:

Jean-Marc Anceau (Andenne), Jeremie Tempelaere (Tillier), Philippe Doumont (Ping Burnot), Louise Harmand Pierart (Rhisnes), Geo Laforge (Vedrinamur), Alain Michotte (Andenne), Ethan Poty (Vedrinamur), Alain Focroulle (Royal Namur St Georges).

- Georges Cambron (Jemclub) et Corine Navaux (Rouillon) ont atteint le niveau national
- Le nouveau JA régional de la saison est Corine Navaux.
- Chaque club possédant au minimum 6 équipes est tenu d'avoir un arbitre dans son sein.
- Etre arbitre n'est pas seulement, permettre au club de ne pas payer d'amende, mais surtout apporte une connaissance des règlements indispensable à la bonne gestion des matchs et à la bonne application des règlements.
- Afin de permettre aux clubs de mieux gérer les règlements, nous songeons à proposer des séances d'information dans les clubs. Plus de détails vous seront proposés lors de l'AG de début de saison.
- La saison prochaine, comme d'habitude, les cours gratuits d'arbitres provinciaux seront organisés.

**8. Commission des vétérans (M. Christophe Coryn)**

Interclubs Vétérans :

- La première saison de l'interclubs vétérans s'est généralement bien passée et il n'y a pas eu de soucis majeurs pour le déroulement de cette saison test. Pour la saison prochaine, le nombre d'équipes par

série restera inchangé. Les nouveaux clubs ou clubs déjà dans ce championnat souhaitant ajouter ou retirer des équipes, devront communiquer leur intention le moment venu.

#### Masters Vétérans :

- Participation assez bonne pour une première, il y a eu des inscriptions de joueurs évoluant dans d'autres provinces tel que BBW, Liège, Hainaut et Flandre.
- Une moyenne de +- 120 inscriptions toutes catégories confondues.

#### Critériums Simples Aînées et Vétérans :

- Faible participation cette saison, pour les aînées : 21 inscriptions toutes catégories confondues et pour les vétérans : 23 inscriptions toutes catégories confondues. Une modification du critérium des simples (avec et sans handicap) serait de nouveau tentée mais le règlement doit être adapté car ce critérium est qualificatif pour le championnat de Belgique et pour que ce soit valide, les matchs sans handicap doivent être joué en 3 sets gagnant.

#### Critérium des Doubles Aînées et Vétérans :

- 40 équipes toutes catégories confondues ont participé à cette compétition.

#### Trèves :

- Pour cette année, 40 participants sont inscrits pour cet international.

#### Remarques générales:

- Une baisse de participations au niveau des aînées dans toutes les compétitions mais une légère augmentation des vétérans observée aux championnats provinciaux.
- Toutes les compétitions organisées cette saison seront réitérées pour la saison prochaine, les 5 masters sont programmés.

### 9. Elections statutaires pour le renouvellement des mandats du comité provincial namurois, des représentants à l'assemblée générale de l'AFTT

#### a) Résultats des élections au CPN:

- Il y a eu 146 voix représentées, la majorité est de 74 voix

<b>CPN</b>	Nbre voies
BRADFER Guy	132
CORYN Christophe	94
FOLIE Claire	54
GUYOT Etienne	86
NAMUR Marie-	65

Laure	
NOEL Pascal	90
OGER Jean-Claude	102
PIETQUIN Isabelle	97
VAN KERM Bernard	130
WINAND Philippe	125

Sont élus : Bradfer Guy, Coryn Christophe, Guyot Etienne, Noel Pascal , Oger Jean Claude, Isabelle Pietquin, Bernard Van Kerm et Philippe Winand.

#### **b) Résultats des élections à l'AFTT:**

- Il y a eu 145 voix représentées (un nul), la majorité est de 73 voix.

<b>AFTT</b>	Nbre voies
ANTOINE Franky	61
BRADFER Guy	111
FOLIE Claire	41
NOEL Pascal	75
PIETQUIN Isabelle	73
SOUMOY Christophe	87
VAN KERM Bernard	132
WINAND Philippe	120

Sont élus : Bradfer Guy, Noel Pascal , Pietquin Isabelle, Soumoy Christophe, Van Kerm Bernard et Winand Philippe.

## **10. Interpellations**

- Le club de TT Profondeville a introduit 3 interpellations.  
En préambule, nous ne pouvons pas changer les règlements comme nous le voulons. Nous sommes tenus de respecter les règlements sportifs nationaux et ceux de l'AFTT. Des modifications peuvent être apportées mais selon des procédures strictes et nous ne sommes pas maître des résultats. Pour changer les RS nationaux, nous avons 2 voix sur 20 et il faut une majorité des 2/3. Nous sommes ouverts à la discussion et nous pouvons introduire des modifications selon la demande de cette AP. Il faut juste savoir que ça prend du temps pour effectuer des changements de règlements.
- Les interpellations figurent en annexe du PV

### Classement dame et équivalence messieurs.

- Il s'agit d'une compétence nationale. Il est donc nécessaire d'introduire une proposition de modification des RS avant le CN de septembre.
- Les équivalences H/D posent un réel problème, Les dames évoluant à la fois en D et M n'obtiennent pas en fin de saison des classements correspondants à l'équivalence. Une étude est en cours pour un ranking mixte mais il n'y a pas suffisamment de recul pour une application immédiate.

### Déroulement des PO et joueurs sélectionnés.

- Après vérification, l'ancien R.S disait que c'était les 4 premiers joueurs qui devaient jouer. Ils pouvaient être remplacés par un autre joueur avec un classement égal ou inférieur SAUF si ce joueur était dans les 4 premiers joueurs d'une autre équipe participant aux tours finaux.
- Cette règle a été modifiée au 1er juillet 2007 parce que des clubs qui avaient des équipes successives qualifiées aux tours finaux étaient fortement impactées et ne savaient pas aligner d'équipes compétitives voire complètes. Et cela quelle que soit la taille du club.
- Le Brabant impose que les joueurs fassent partie des 6 joueurs ayant le plus joués.
- Faire une modification au niveau national ne sera pas facile. On peut réfléchir à une situation intermédiaire avec des restrictions propres à Namur. La cellule interclubs réfléchira à la question et donnera ses conclusions avec une possible proposition des R.S. provinciaux pour l'Assemblée Provinciale Namuroise de septembre.

### Tournoi Masters

- L'ouverture des tournois a été fixée le lundi à 18h00 pour ne pas pénaliser les personnes qui travaillent. L'heure pourrait être éventuellement retardée.
- Le site permet deux possibilités d'encodage, soit directement par les joueurs (inscriptions libres), soit par les responsables. Il serait donc possible de bloquer temporairement les accès pour encoder les joueurs du club avant d'ouvrir à tout le monde.
- Il n'est pas possible de choisir l'ordre d'inscription en fonction de la force des joueurs et ce ne serait pas réglementaire. Par contre scinder les séries C en deux séries peut être envisagé.
- Nous proposerons une réunion avec les clubs organisateurs des Masters.

## **11. Clôture par le Président**

- Remerciements pour la participation et l'écoute. Nous restons à disposition.
- Les dates des AP de la saison prochaine sont déjà fixées : il s'agit du 04/09/2026 pour l'AP de début de saison et du 22/05/2027 pour l'AP de fin de saison.

### **Séance levée à 22h15.**

Le secrétaire,

Ph. WINAND

Le président,

Pascal NOEL

**SITE INTERNET PROVINCIAL : [www.frbtt-namur.be](http://www.frbtt-namur.be)**

# Annexe au PV AP2 du 22/5/2026



Philippe Wionand <phiw@nsl.com>

## questions du RTT Profondeville pour l'AM du 22 05 2026

1 message

Philippe Wionand <phiw@nsl.com>

7 mai 2026 à 20:02

À : phil@180@gmail.com

De : "K. Deshayes" <karou@180@gmail.com>, T. Degain" <td@nsl.com>, T. Henry" <th@nsl.com>, T. Lalleu" <tl@nsl.com>, T. Lalleu" <tl@nsl.com>, T. Lalleu" <tl@nsl.com>

"K. Deshayes" <karou@180@gmail.com>



Bonjour,

Voici vos questions relatives à 3 sujets que nous sommes en mesure, si possible, de vous répondre avant le début de la saison prochaine.

- 1. Déplacement dans et des tribunes adjacentes existantes :** Il y a un total de 1000 places existantes dans les tribunes adjacentes. Nous avons prévu de y avoir du changement à ce sujet, mais cela sera fait 2 semaines plus tard pour laisser aux joueurs.
  - Mais de D1 à la fin du 04-05-2026 où nous espérons à jouer à Valenciennes contre leur équipe II : Jean Bernard classe CE en revanche est classé B1 en classe (niveau CE) et doit revenir récemment en A, à 600 places en fait que CE ce qui est exceptionnellement élevé par rapport à ce qui se fait en P1 au vu de son classement de classement CE mais qu'il n'est pas en fait à un niveau I. Cela même équipe de Valenciennes a été partie la semaine suivante contre les joueurs de P1 avec une équipe vraiment très forte.

- Les des PO-12 de ce samedi 03 mai, Lily Lalleu a pu être aligné avec l'équipe de Valenciennes car elle est classée CE un homme mais est AM (niveau CE) en fait ... est-ce vraiment normal effectivement ?

→ avoir certainement et effectivement le classement dans ce relatif avec les accomplissements réalisés

(qualité individuelle : pourquoi les joueurs peuvent être alignés à ce niveau CE un homme mais jouer en A ? et pas une règle stricte de fait du niveau CE ? quelle est la règle OBJECTIVE de cette règle ?)

- 2. Déplacement des PO et joueurs adjoints :** Il est évident effectivement que dans les tribunes, les joueurs adjoints sont les joueurs les plus importants (par ex : max 2 CE, 1 CE et 1 CE ou 4 DE, ...). Cela est très bien mais ne faudrait-il pas aussi ajouter un pourcentage minimum de jeu lors de l'intégration (par exemple 20 ou 30 % des minutes de jeu) au sein de l'équipe participante au PO afin de ne pas retrouver un joueur sans (ou avec beaucoup plus) de jeu que ce qu'il mériterait dans le cadre du classement mais n'ayant pas été joué au sein de cette équipe participante au PO. La conséquence du fonctionnement actuel est que cela laisse complètement les PO et l'équipe adjointe sans jouer au sein de cette équipe participante au PO. Les joueurs adjoints sont alignés dans les tribunes mais ne jouent pas dans l'équipe adjointe. Pour aligner, effectivement, cette pratique est très mauvaise et cela n'est possible que pour les gros clubs ayant une LDF bien structurée - mais ce qui n'est pas le cas de Valenciennes. Il y a donc dans le cas de Lily Lalleu, elle n'a pas pu jouer au sein de Valenciennes elle-même.

→ ajouter à la règle actuelle des joueurs adjoints au PO (et leur famille) qu'ils soient alignés dans les tribunes à un pourcentage minimum (20-30 % ?) de minutes dans l'équipe adjointe par le PO

### 3. Journal MATCH

Il apparaît que les journalistes ne sont pas très nombreux à être ou presque tous les journalistes de la même manière du vu d'une certaine manière sur très peu de temps. Les journalistes devraient être plus nombreux (pour être certains de ne pas être le seul à être aligné plus tard à ce qui est aligné ... pour effectivement être alignés par le fait ce qui est très important).

Simple exemple de nombre de journalistes de 11 ans dernier (niveau CE) mais il est aligné avec une vingtaine de minutes (= 1 journaliste aligné) après l'ouverture des tribunes sur le site.

- Ce aligné avec à très petite échelle trop souvent les joueurs de club adjointeur d'avoir le temps en même de s'inscrire ; il y a des gens qui travaillent et qui ne peuvent pas être alignés à ce qui est aligné dans les 20-30 h de l'ouverture des tribunes.
- Le juge arbitre voit son travail réduit et doit certainement réduire les points alignés afin de devoir gérer des très grosses de réserve et répondre à des mails en coupe de la semaine.